

RESEAU RURAL AUVERGNE
**GROUPE DE TRAVAIL « Innovation et TIC au service du développement
économique des zones rurales »**
Réunion du 27 mai 2008
Compte-rendu

Animation :

- Catherine DURAY, responsable du CREFAD
- Jean-Noël VIDAL, Directeur de l'Agence Entreprendre au Pays d'Aurillac

26 personnes présentes

Rappel du contexte :

Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre des activités du réseau rural Auvergne. Ce réseau, copiloté par M. le Préfet de région Auvergne et M. le Président du Conseil régional, rassemble les acteurs du monde rural Auvergnat.

Les réunions de concertation du printemps 2007, ont permis d'identifier quatre thématiques, jugées prioritaires par les acteurs locaux :

- Aménagement de l'espace rural et urbanisme durable
- L'évaluation des politiques publiques sur les territoires
- Innovation et TIC au service du développement économique des zones rurales
- La coopération entre territoires ruraux

Ces quatre thèmes ont été validés par le comité de pilotage, puis par l'assemblée du réseau en décembre 2007. Ils ont donné lieu à la création de quatre groupes de travail thématiques qui se réunissent régulièrement depuis avril 2008.

L'objectif de ces groupes de travail est de réfléchir collectivement sur chaque thématique et de proposer, à terme, des réponses concrètes aux enjeux identifiés. Chaque groupe est co-animé par deux structures membres du réseau. Afin de lancer une dynamique de travail, il a été proposé à des structures d'animer les 1ères réunions. Les membres des groupes pourront bien entendu proposer d'autres animateurs s'ils l'estiment nécessaire.

Avant-propos:

Le groupe de travail défini ici « Innovation et TIC au service du développement économique des zones rurales » apparaît comme trop large, et ne pourra pas couvrir toutes les problématiques liées à l'innovation dans les territoires ruraux.

Ainsi, il est proposé **d'orienter les travaux de ce groupe sur « l'utilisation des NTIC et ses perspectives dans les zones rurales »**, alors qu'un autre groupe de travail pourra être installé rapidement (à l'automne) sur la problématique de « L'innovation au service du développement économique des zones rurales ».

Ce groupe permettra de s'attarder plus longuement sur ce que l'on peut entendre par innovation, et ses effets et évolutions dans le monde rural.

Le recentrage proposé sur les NTIC dans les zones rurales ne fera pas obstacle à des croisements avec les réflexions qui découleront du groupe « innovation ».

Les travaux de ce groupe pourraient donc s'orienter sur la problématique suivante: les NTIC, levier potentiel ou non de développement économique dans les zones rurales.

Présentation de Jean Noël VIDAL;

Approche des NTIC dans le monde rural au travers d'une offre de services, d'équipement et d'usage sur un territoire (cf. document joint).

Présentation de Catherine DURAY;

Si les NTIC peuvent être un levier de l'accueil dans les zones rurales, les entrées peuvent être envisagées sous différents angles: technique, économique, social...

Le CREFAD a mené une étude relative aux rapports des populations aux NTIC, dont il ressort que la recherche de l'accessibilité des NTIC peut être aussi axée sur la pédagogie, et qu'elle peut être vectrice de lien social sur un territoire, un espace collectif d'échanges et de création (cf. document joint)

**Tour de table des personnes présentes, recensement des expériences et des attentes:
4 parties sont identifiées (constats, partage d'expériences, problèmes identifiés, attentes)**

Constats:

Décalage entre ce que permet la technologie et son intégration par les habitants du monde rural et par les élus; question de la mobilité et des faibles densités de population;

Création d'un nouveau type d'économie par l'utilisation du télétravail qui permet à des indépendants de s'installer sur les territoires ruraux; forte incidence sur l'économie des zones à faible chalandise et évolution de fait de l'économie rurale;

Les TIC: outils qui entrent dans une stratégie d'action mais ne sont pas la stratégie.

Partage d'expériences:

L'union régionale des médecins libéraux a mis en place une structure d'études pour l'évolution et l'amélioration des techniques; Rappel démographique; l'utilisation des NTIC dans le domaine de la santé peut être vecteur de gain de temps, et donc de « vies ».

Conseil Général du Puy de Dôme: expérimentation du télétravail;

Département du Cantal: renforcement de l'utilisation des TIC, liée aux problématiques de développement durable: projet en cours de réalisation – développement des télécentres et du télétravail.

Cf. étude réalisée par la DIACT: en France le télétravail représente 7% des actifs, contre 25% dans les pays du nord.

Conseil régional: une expérimentation va être conduite par le Conseil régional avec l'ENESAD (rural net) dans le but de savoir comment, à partir des usages TIC, on arrive à proposer des chemins de formation professionnelle.

Problèmes identifiés:

Besoins en formation, culture des NTIC, approche de l'outil informatique.

Attentes:

Etat des lieux :

- Bilan de l'existant;
- Etat des lieux de l'offre de services en matière de TIC en Auvergne en particulier pour les nouveaux actifs arrivants;

A qui s'adressent les travaux du groupe, comment les publics s'y reconnaîtront ils?

- Quels acteurs allons-nous toucher au travers de ce groupe?
- Permettre à des structures de travailler ensemble;
- Développement de réseaux et d'échanges (e-administration, visioconférence, développement du commerce électronique...)

Aménagement du territoire:

- Comment agir en direction du désenclavement; quelle est la méthodologie envisagée?
- En quoi les TIC peuvent elles être une aide au développement du monde rural?
- Prospection à 10 ans, en quoi cela permettra de continuer à vivre dans les zones rurales (vie quotidienne)
- Cf. compétitivité numérique des territoires: consolider les besoins des territoires en matière de TIC pour conduire le développement économique local.
- Question de l'utilisation de la visio conférence.

Formation à l'utilisation des NTIC:

- Développement de la capacité de formation à distance et formation ouverte: « télé formation » sur des sujets précis, mobilisables à un instant T.
- Quelle utilisation des NTIC pour des publics spécifiques (ex: les agriculteurs; possibilité d'appui à l'installation des JA?)

- Sur un site identifié, comment référencer les publics visés par les services proposés par le site? Comment quantifier les besoins et les utilisateurs (ex: délivrance du permis de chasse)?
- Attentes en matière de formation réactive qui réponde à des projets très particuliers, et diverses utilisations des NTIC (e-administration; commercialisation ...)

Conclusions du tour de table, propositions formulées par les copilotes du groupe de travail:

Poursuite de l'état des lieux de l'existant en matière de TIC, avec des thématiques plus ciblées qui permettront d'approfondir le débat, et de mieux en définir le cadre.

Il est proposé d'ouvrir ce groupe de travail à d'autres participants, car il semble illusoire de penser que le groupe constitué s'auto suffira. De même, il est proposé de faire intervenir des personnes « ressources » lors de nos prochaines rencontres.

En termes de production du groupe de travail, il peut être envisagé d'utiliser le réseau rural pour valoriser les initiatives que les participants au groupe souhaitent présenter. De plus, une production du groupe pourra être envisagée dans la durée, issue de l'analyse d'une action expérimentale menée à l'appui des TIC.

Méthode de travail :

Il est proposé par les participants de poursuivre les débats grâce à l'outil « WIKI » (espace collaboratif d'un site où les participants peuvent co-écrire des documents, partager des fichiers, avec suivi des modifications...) animé par la cellule d'animation et mis en place sur le site www.europe-en-auvergne.eu. Cet outil sera mis en place au plus vite.

Prochaine réunion

Il est proposé par le Conseil Général du Cantal que le groupe de travail se réunisse **en marge de « RuraliTIC » à Aurillac le 28 août prochain.**

La journée pourra s'organiser de la manière suivante :

09h30 – 13h : Suivi des travaux de RuraliTIC (optionnel)

Pour les collectivités, les administrations, les établissements publics, les universités : Cycle de conférences sur 2 jours : Droit d'entrée libre. Inscription obligatoire : <http://ruralitic.com/pages/inscription.php>

Attention : Chacun est responsable de sa propre inscription.

Lieu : Centre de Congrès d'Aurillac - 1 bis, place des Carmes - 15000 Aurillac

09h30 – 11h : Atelier proposé : « **Quels Télécentres et Téléactivités : Comment faire du télétravail un outil de développement économique ?** »

Contenu : <http://ruralitic.com/pages/jeudi-28-aout---atelier-8---9h30-a-11h00.php>

11h30 – 13h : Les TIC au service du développement durable dans les territoires

Propos liminaires : Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'écologie

Contenu : <http://ruralitic.com/pages/pleniere-de-cloture.php>

13h – 14h30 : déjeuner avec le groupe (hors de ruraliTIC)

14h30 – 17h : réunion du groupe de travail « Les TIC au service du développement économique des zones rurales »

Lieu : Conseil Général du Cantal

- Intervention de la Caisse des Dépôts et de Consignation (Cédric Verpeaux) : *En quoi les TIC peuvent-elles être une aide au développement du monde rural? Question de la compétitivité numérique des territoires dans une perspective d'avenir : en quoi les TIC permettront de continuer à vivre dans les zones rurale ? / Débat*
- Intervention de l'ENESAD et du Conseil Régional : Présentation du projet *RURALnet* et proposition d'implication du réseau rural dans la démarche / Débat
- Proposition pour les travaux ultérieurs du groupe :
 - o Recherche de projets expérimentaux à analyser au fil du temps
 - o Identification des expériences à l'aide de grilles de lecture uniformes

Retrouvez toutes les informations sur le réseau rural Auvergne sur le site : www.europe-en-auvergne.eu (rubrique réseau rural) ou contactez la cellule d'animation du réseau :

Contacts – Cellule d'animation du réseau rural

ARDTA : Solenne CORRAND

Tél : 04 73 31 81 57 / Portable : 06 32 99 54 27

Fax : 04 73 31 84 00

Courriel : s.corrand@ardt-auvergne.fr

DRAF AUVERGNE : Marie HERGAT

Tel: 04 73 42 16 25 / Portable: 06 33 62 61 37

Fax: 04 73 42 16 76

Courriel : marie.hergat@agriculture.gouv.fr